



Association de Coordination Socioculturelle
de la ville d'Hayange

13 rue Général Leclerc

57700 HAYANGE

☎ 03.82.86.82.30

✉ : acsh@orange.fr

**Fiche d'inscription 2019/2020
À l'activité « HIP HOP »
Secteur ados**



Renseignements concernant votre enfant :

Nom... .. Prénom... ..

Date de naissance

Adresse

... ..

Collège ou lycée fréquenté... ..

Renseignements concernant les parents :

Le Père ou Tuteur :

Nom Prénom.....

Date de naissance :

Adresse :

..... ..

N° CAF :

☎ :

✉ :

Email :

Employeur (nom, adresse).

..... ..

La Mère ou Tutrice

Nom Prénom.....

Date de naissance :

Adresse :

..... ..

N° CAF :

☎ :

✉ :

Email :

Employeur (nom, adresse).

..... ..

Modalité d'inscription :

Votre enfant est inscrit(e) à l'activité HIP HOP à compter du
Mercredi..... Salle le Palace à Hayange.

☐ Le mercredi de 17h30 à 19h pour les primaires

☐ Le mercredi de 19h à 20h30 pour les ados

☐ Certificat médical fourni avec le dossier

Le dossier complet (fiche d'inscription, certificat médical et règlement) est à retourner :

- A l'ACSH, 13 rue du général Leclerc à Hayange

Règlement de l'association :

Aucun remboursement ne se fera si votre enfant abandonne l'activité en cours d'année (sauf problèmes médicaux).

Les objets de valeurs sont interdits. L'Association se décharge de toutes responsabilités en cas de vol ou de perte.

Tarifs :

10 euros pour la carte de membre

60 euros l'année pour les hayangeois ou scolarisés à Hayange

90 euros l'année pour les extérieurs

Le règlement se fait à l'inscription.

Modalités de paiement :

Les chèques de 60 ou 90 euros sont à libeller à l'ordre de l'ACSH

Le chèque de 10 euros correspondant à l'adhésion est à libeller à l'ordre de la MPT Boris Vian

Droit à l'image :

[] Autorise les intervenants à photographier mon enfant

[] N'autorise pas les intervenants à photographier mon enfant.

Fait àle
Signature